



ÉDITO

Sommaire

- Architecture tendances :
L'éphémère et l'intégration
à tout prix p.2
- Ville de Rillieux-la-Pape :
Un jury de concours exemplaire
Construction d'une école et d'un
gymnase sur le site
de Paul Chevalier..... p.3
- Construire le cimetière de demain
Clés de gestion et de
valorisation p.4
- Jury de concours
pour la réhabilitation du gymnase
Armand à Villeurbanne p.5
- Concours de maîtrise d'œuvre sur
esquisse. Construction d'un pôle
culturel à Brignais
(extension du Briscope) p.5
- Blog : echosdemetropole p.6
- L'assemblée générale
de la Fédération des CAUE p.6
- « Habiter le ciel » par Roland Castro,
Atelier Castro Denissof
(jeudi 4 mars 2010) p.7
- Les tours : le grand défi
de la construction
et de l'aménagement durable.. p.7

Concours = compétition

Un concours est un ensemble d'épreuves mettant en compétition des candidats pour accéder à des emplois, des marchés, des récompenses dont le nombre limité est déterminé à l'avance et qui, après classement, obtiennent une place, un prix, un titre. Cette confrontation de concurrents dans une même activité réglementée est généralement considérée, pour ceux qui l'organisent, comme le meilleur moyen d'atteindre une production de qualité supérieure, une sélection de compétences, une excellence partagée par un jury et qui sera ensuite par le public. En architecture, une grande littérature a été produite sur le sujet, questionnant ce goût immodéré des Français pour cette méthode de sélection qu'ils affectionnent comme une victoire de la démocratie sur le favoritisme dans l'accès à la commande ou à la notoriété. Les architectes continuent à en faire l'un des sujets favoris de

leurs conversations, tourmentés par les rapports qu'entretient la maîtrise d'ouvrage avec cet outil qu'elle ne peut pas manier, à leurs yeux, sans avoir elle-même acquis les qualités sociales et culturelles du débat, du dialogue, de l'analyse et du discernement. Cette soif de justice et d'impartialité nourrit les déçus et les recalés de la compétition, mais peut porter au grand jour, et ils le reconnaissent, des équipes et des projets de qualité, choisis aussi par des membres qui ne sont pas des professionnels de l'architecture. Dans les jurys, les qualités d'usage et l'émotion que dégage une réalisation pèsent dans les décisions, échappent aux appréciations des architectes comme la décision politique du choix final. On notera ce mois-ci trois concours d'équipements publics de bonne tenue qui devraient servir d'exemple....

Les concours sont aussi un moyen de valoriser une étape de sa carrière. Le Grand Prix d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône qui réunira son jury de sélection en juin souhaiterait donner ainsi l'éclairage de la vivacité et de la créativité qui s'exprime dans notre département dans l'art de construire, aussi bien des logements que des bâtiments publics. Cette émulation devrait montrer que la métropole lyonnaise ne mise pas uniquement sur la qualité de ses danseurs, de son opéra, de son stade de foot futur, de ses pôles scientifiques d'excellence, de son agriculture encore présente... mais aussi sur ses bâtisseurs. Enfin à propos de cette métropole, il est maintenant indispensable d'être connecté au blog «<http://echosdemetropole.caue69.fr>» et dire ce qu'on en pense.

Catherine Grandin-Maurin, directrice.



Architecture tendances : L'éphémère et l'intégration à tout prix.

Lors des leçons du Thoronet, un vieil ami rappelait que « toute œuvre d'architecture s'oppose et met en évidence la pauvreté du monde bruyant de l'architecture actuelle, en continuelle recherche de l'originalité à tout prix, de l'extravagance et de l'éphémère » (1).

Cette idée de l'éphémère semble aujourd'hui en effet s'installer à travers la production architecturale contemporaine et de nombreux bâtiments apparaissent de plus en plus diaphanes, de plus en plus légers, souvent constitués de claires de bois clairs et de végétaux qui poussent comme par enchantement dans chaque recoin de l'édifice. Ces architectures qui se racontent du bout des lèvres comme si elles s'excusaient d'exister avant même d'être produites seraient-elles la traduction d'une crainte d'affirmer que l'architecture est aussi un art qui aspire à défier le temps, à s'inscrire de manière « durable » sur un territoire. Ainsi, à la pensée de bâtiments qui ont marqué l'histoire de l'architecture et donc l'histoire de l'homme et de son rapport à la nature, une interrogation persiste quant au devenir de ces architectures d'aujourd'hui constituées de panneaux qui sonnent creux au toucher, souvent camouflées derrière des rideaux de verdure. En d'autres termes,

les baraques (2) de l'après-guerre, synonymes de précarité et de misère, seraient-elle finalement l'avenir de l'architecture? Quel regard porterons-nous dans quelques dizaines d'années sur ces bâtiments qui réfutent une certaine idée de pérennité? Ces constructions se refuseraient-elles alors à vouloir être un édifice (3)?

Parallèlement, bon nombre de professionnels de l'architecture ont tendance à croire que ce que l'on décrit de manière un peu abusive comme « l'intégration » d'un bâtiment dans son contexte, rime forcément avec la production d'une architecture de qualité. Mais quels sont les critères d'une « intégration », et donc d'une soit disant « bonne intégration » dans un site et pourquoi toute construction devrait-elle toujours se fondre dans n'importe quel contexte?

La « bonne intégration » à un site, à l'inverse de ce que l'on peut croire, ne se traduit pas systématiquement par un mimétisme de forme, de matière ou de couleur au milieu existant mais peut-être plus par une géographie à respecter, une vue remarquable à révéler, une ligne de prospect à tenir ou encore un travail assidu sur la coupe pour un ajustement au terrain naturel. Une alternative à cette idée trop commune d'« intégration » serait alors peut-être la notion de « modification » d'un site, mais assurément par un choix d'implantation raisonné, réponse à une lecture critique du territoire, ayant pour objectif une amélioration sensible du lieu. Une intervention intelligente sur un site, c'est d'abord poser un regard critique pour proposer une réponse engagée, traduction d'une pensée de l'acte de construire sur un morceau de territoire. L'opposition pouvant être parfois une réponse adéquate face à un contexte mal engagé.

Ludovic Ghirardi, architecte conseiller.

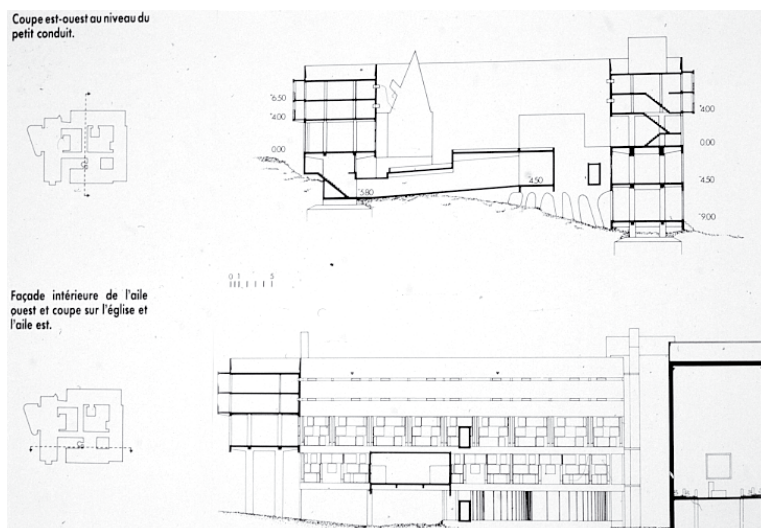
(1) Luigi Snozzi, catalogue publié à l'occasion de l'exposition « Les leçons du Thoronet »

(2) baraque : (esp. Barraca), local en planches ; maison peu solide et peu confortable
Dictionnaire Larousse

(3) édifice : construction importante ou ensemble de constructions comprises dans un même programme
Dictionnaire Larousse



Couvent Sainte-Marie de la Tourette, photo Daniel Vallat



catalogue EPFL / DA / chaire du prof. Mangeat



Projet A - Tectoniques architectes / lauréat

Ville de Rillieux-la-Pape : Un jury de concours exemplaire

Construction d'une école et d'un gymnase sur le site Paul Chevalier

Ce n'est qu'après un dialogue long et fructueux entre maîtrise d'ouvrage et professionnels de la maîtrise d'œuvre que la ville de Rillieux-la-Pape a désigné l'agence d'architecture Tectoniques lauréate du concours pour la construction d'une école et d'un gymnase sur le site Paul Chevalier ; il faut le saluer car ce n'est pas toujours le cas.

Aussi, le déroulement de jurys de concours peut se scinder en deux catégories. Soit les professionnels de la maîtrise d'œuvre expriment divers points de vue contradictoires, laissant le futur maître d'ouvrage livré à lui-même dans le jugement qu'il doit faire, mais de ce fait plus libre de son choix. Soit ces mêmes professionnels partagent la même opinion sur les projets présentés et défendent d'une seule voix le projet le plus cohérent : le maître d'ouvrage peut alors choisir de faire la sourde oreille -obéissant à d'autres critères qui ne sont pas toujours exprimés- ou suivre naturellement cet avis unanime et «éclairé», comme cela s'est produit dans l'exemple cité.

Mais d'une manière plus générale, un jury de concours nous amène à nous interroger sur l'implication de la commission technique dans les appréciations touchant à l'architecture : cette commission ne comportant que très rarement des professionnels de la maîtrise d'œuvre, il est très étonnant de voir qu'elle puisse émettre un avis sur, par exemple, «l'intégration au site d'un bâtiment».

De plus, si les moyens de communiquer l'architecture sont de plus en plus diversifiés grâce aux nouvelles technologies (perspective couleur, maquette

numérique, projection, etc.), il paraît malgré tout improbable de juger de la qualité d'implantation d'un bâtiment sans avoir pu se rendre sur place. Or, bon nombre des participants du jury émettent souvent un avis sans avoir visité le lieu du projet -leur jugement se reportant alors sur des partis pris d'écritures architecturales, réflexions somme toute d'un intérêt limité.

Enfin, la plupart des membres du jury qui ne sont pas des «professionnels de l'architecture» ne comprennent que partiellement les dessins représentés en plan



Projet B - Nicolas Guillot architecte



Projet C - Unanime et atelier de la Passerelle architectes

et en coupe et portent donc un jugement sur les perspectives couleurs produites, images souvent très subjectives, voire subversives, n'informant que très peu de la qualité intrinsèque du projet. Dans ce sens, l'idée de revenir à des rendus de concours plus succincts où seules figureraient des représentations en deux dimensions -et en particulier la coupe sur le bâtiment à l'échelle du territoire- permettrait peut-être de donner davantage d'arguments à ces professionnels dans l'objectif d'aboutir à un choix plus juste dans la désignation du lauréat.

Ludovic Ghirardi, architecte conseiller.

Construire le cimetière de demain Clés de gestion et de valorisation

Le cimetière, lieu de vie et de mémoire est riche d'un patrimoine méconnu et peu valorisé. Témoin de nos croyances et de notre société, c'est un bien commun relevant à la fois du droit privé et du droit public, ce qui pose trop souvent problème quant à l'entretien et la sauvegarde des monuments.

Face à ce constat, Patrimoine Rhônealpin a mis en place une « commission cimetières », composée d'acteurs régionaux qui ont un intérêt ou une expérience dans ce domaine. Ce vademecum a comme double objectif de décrypter les textes législatifs liés à la gestion des cimetières et d'offrir des pistes de réflexions pour l'aménagement de nouveaux espaces ou l'extension de ces lieux de mémoire. Il a vu le jour grâce à un partenariat rédactionnel entre Patrimoine Rhônealpin, les services funéraires de la Ville de Lyon et l'Union régionale des CAUE Rhône-Alpes (URCAUE). Cet ouvrage est diffusé gracieusement auprès des 2 879 communes de Rhône-Alpes.

Cimetière paysager communautaire de Gleizé (Rhône)

En 1980, le district de Villefranche-sur-Saône décide de lancer un concours pour son cimetière communautaire. L'Atelier Arche remporte le concours et se voit confier la réalisation dont les travaux s'échelonnent jusqu'en 1991, date de livraison du centre funéraire. Le parc paysager, d'une surface de 15 ha, peut abriter 15 000 concessions et répond aux besoins de la communauté de communes (Villefranche-sur-Saône, Gleizé, Arnas et Limas). Composé d'un grand plateau et de terrasses successives ouvertes sur les collines du Beaujolais, le cimetière est cerné d'un mur de pierres dorées le long de la route d'Épinay. Divisé en « quartiers » et en loges de verdure identifiées par un nom (« le verger », « les genêts », « la chânaie », « les cèdres »), le cimetière prend, au fil des saisons, les couleurs des traitements floraux et arborés; pommiers, rosiers buissons et vignes composent la trame végétale sur laquelle se distinguent des stèles de faible hauteur. Un nouveau « quartier » vient d'être aménagé dans la partie occidentale du cimetière.

Maîtrise d'ouvrage: District de Villefranche-sur-Saône et services techniques de la Ville de Villefranche-sur-Saône (Rhône)
Maîtrise d'œuvre: Atelier Arche
Coût des travaux: n. c.
Surface de l'aménagement: 15 ha (centre funéraire 760 m²)
Date de livraison: 1991 (nouvel aménagement 2008)



Un quartier aménagé face aux collines du Beaujolais, photo Denis Palanque

Réaménagement du cimetière de Saint-Genis-Laval (Rhône)

Le réaménagement du cimetière de Saint-Genis-Laval porte sur trois types d'interventions. Les allées ont été traitées suivant leur statut comme des axes structurants ou de simples venelles d'accès. Les allées dominantes sont aménagées en béton sablé, bordé de part et d'autre par des pavages ajourés comblés par des graves. Des venelles secondaires, servant à la distribution interne des masses, sont traitées en discrets rubans minéraux parcourant les généreux parterres engazonnés. Une partie du cimetière d'origine s'organise en îlots parallélépipédiques encadrés par les caveaux. La partie centrale de ces îlots, progressivement délaissée, constituait une réserve foncière non négligeable qui a été aménagée en petits squares paysagers accueillant des columbariums ou des caveaux. Un paravent de bambous et d'arbustes dessine un périmètre autour de chaque espace et masque le dos des stèles périphériques. Les caissons préfabriqués des columbariums en béton sont étagés sur trois rangs afin de préserver une échelle raisonnable. Le jardin du souvenir est traité comme un lieu qui ne peut être foulé, la dispersion se faisant depuis une passerelle qui enjambe un bassin de galets. Une végétation libre et relativement sauvage composée de bouleaux, d'arbustes et de plantes tapisantes enveloppe la passerelle et le jardin pour former un lieu intime et serein propice au recueillement.

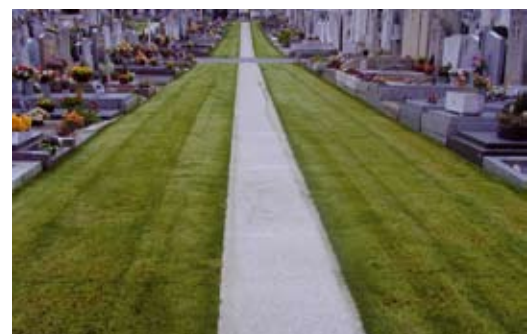
Maître d'ouvrage: Commune de Saint-Genis-Laval (Rhône)
Maître d'œuvre: Jacky Suchail architecte
Maître d'œuvre associé: Jean-Michel Verney-Carron paysagiste
Coût des travaux: 750 000 € TTC
Surface de l'aménagement: 6 550 m²
Date de livraison: 2008

Philippe Dufieux, chargé de projets.

Construire le cimetière de demain



Clés de gestion et de valorisation, Bourg-en-Bresse, M&G Éditions, Patrimoine Rhônealpin en partenariat avec l'URCAUE Rhône-Alpes. Textes: Céline Eyraud, Joseph Rigot, CAUE Rhône-Alpes, 41 p., 5€



Vue d'une allée engazonnée, d'un aménagement d'îlot et du jardin du souvenir, photo Jacky Suchail

Réhabilitation du gymnase Armand à Villeurbanne

Nombreuses candidatures d'agences de tailles variées et trois équipes retenues à concourir : Segond & Guyon, TAO et Kopak & Girard, toutes basées dans l'agglomération lyonnaise.

Les enjeux de l'opération étaient de taille : réhabiliter et étendre les vestiaires en site occupé tout en améliorant considérablement les performances thermiques de l'ensemble. Face à ces exigences, les trois agences ont chacune adoptée une stratégie différente : conservation, démolition partielle ou totale. Cette question, récurrente lors

de la réhabilitation d'un bâtiment existant, présente un véritable enjeu de développement durable : la pérennité des investissements en termes de coût de fonctionnement, l'adaptabilité dans l'avenir et la qualité d'usage.

Il s'est avéré que le meilleur projet en termes fonctionnels et en matière de performances énergétiques était celui de Segond & Guyon qui prévoyait la démolition totale des vestiaires. Pourtant cette posture épurée, renonçant à tout décorum et geste architectural superflu, ne faisait pas l'unanimité. Une fois de plus, les images de synthèse ont failli supplanter les qualités du projet par des considérations purement visuelles

et donc subjectives. Sans pour autant reléguer l'importance de la qualité esthétique du projet architectural, il faut toutefois se rendre à l'évidence que dans le contexte actuel, ce sont les performances techniques d'un bâtiment qui prennent de plus en plus d'importance.

Ainsi, on ne peut qu'encourager vivement les communes à faire appel à différentes compétences lors de la composition d'un jury afin qu'il y ait un véritable dialogue permettant de faire la part des choses et de juger chaque aspect du projet à sa juste valeur.

Peter Wendling, architecte conseiller.



Projet retenu : Segond & Guyon

Brignais : l'extension du Briscope en pôle culturel

« Le projet d'extension du Briscope a pour objectif de conforter l'équipement actuel qui regroupe aujourd'hui une médiathèque, une salle d'exposition et une salle « polyvalente » (salle plurivalente).

Il s'agit :

- de proposer un lieu d'accueil de qualité pour les activités musicales et d'arts plastiques à l'échelle communale et intercommunale,
- de créer un véritable pôle de créativité entre les différents champs culturels et artistiques représentés (musique, écriture / lecture, spectacles, expositions, arts plastiques...), autour d'un certain nombre de locaux partagés et gérés par une équipe communale de techniciens et d'animateurs (espaces d'accueil / détente, studio, ateliers / salles de répétition...),
- de renforcer l'identité de l'équipement en tant que lieux de rassemblement, d'échanges et de convivialité au cœur de la ville,

- de réaménager et de valoriser les abords de l'équipement en requalifiant les limites du parc (ouverture des activités du Briscope sur le parc, traitement des limites du parc, lisibilité des accès...) et en y intégrant un parking fortement paysagé.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement qui s'étalera sur plusieurs mandats, dont la première tranche (objet du présent concours) est l'extension du Briscope sur environ 1 200 m² SHON avec la création du pôle de musique, d'arts plastiques, de convivialité et l'aménagement des abords.»¹

Le protocole d'accompagnement architectural, urbain et paysager de la commune avec le CAUE a permis d'avoir des échanges, en continu avec les élus depuis la phase de programmation jusqu'au jury du concours. Le positionnement du bâtiment existant, à l'extrémité nord-est du parc de la mairie, ainsi que son style architectural marqué, devait être pris en compte sans toutefois empêcher la création d'une architecture d'aujourd'hui. Après la validation des qualités environnementales (20% des critères de jugement), fonctionnelles (30%) et financières (30%) des projets présentés, la réflexion a porté sur les enjeux urbains et architecturaux (20%). Le CAUE a analysé les propositions

des équipes candidates sur la prise en compte du site et du bâtiment existant. Les réflexions sur la composition proposée, l'harmonie recherchée ou explicitement rompue, l'organisation des volumes, le dessin des façades, le choix des matériaux, ont amené les élus à s'interroger sur la signification de tel type d'architecture à cet endroit. Le choix d'une architecture mesurée et sensible, amenant pour les habitants et les usagers à une vision apaisée de l'architecture contemporaine, a dominé.

Le projet retenu de l'atelier Philippe Madec associé à l'agence Plage Arrière architectes², en plus de répondre aux exigences fonctionnelles, environnementales et financières, présente de nouvelles constructions qui enrichissent le site et, prenant en compte la construction existante, en justifient les choix architecturaux anciens.

Raphaël Morel, architecte conseiller.

¹ Initial consultant : programmiste

² L'équipe de maîtrise d'œuvre :

- architecture : atelierphilippemadec (Paris) et Plages Arrière (Lyon)

- paysage : BigBang (Lyon)

- conseil en environnement : Tribu (Lyon)

- acoustique : AAB - J.Stryjenski & H.Monti SA (Paris)

- BET généraliste et économie : CET ingénierie (Lyon)



Projet retenu : Atelier Philippe Madec

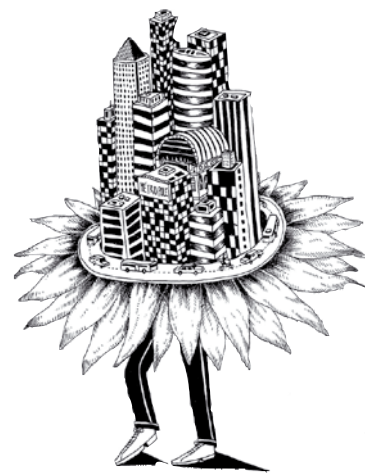
Blog: echosdemetropole

La métropolisation est le mode de développement choisi pour la région urbaine de Lyon. C'est un phénomène complexe qui prend appui sur différents territoires, fait appel à des problématiques variées et difficiles à appréhender. À découvrir sur le nouveau blog que lance le CAUE.

En partant du constat de cette complexification de l'environnement humain, le CAUE du Rhône développe un programme de recherche action sur la médiation urbaine autour de la thématique métropolitaine. Conduit par un doctorant en partenariat avec le laboratoire UMR 5600 « Environnement, ville et société », ce programme a deux objectifs principaux : théoriser la médiation urbaine et déterminer les meilleurs moyens de donner aux citoyens les clés de compréhension de leur cadre de vie.

La question métropolitaine entre pleinement dans les préoccupations du CAUE du Rhône. Ce phénomène urbain en plein essor impacte pleinement le département avec la présence de la métropole lyonnaise sur une partie significative de son territoire. La réforme des

collectivités locales initiée par le gouvernement, propose la création du statut de « métropole » et montre la nécessité de repenser l'organisation territoriale. Ceci engage les CAUE à s'interroger sur ce sujet. Ainsi, pour mieux intégrer ces changements profonds de l'environnement urbain, le CAUE du Rhône a choisi d'ouvrir un espace participatif numérique qui évoluera au fil de la recherche. Le blog « echosdemetropole » est une première action de sensibilisation à la complexité de la métropole et se veut libre et ouvert pour recueillir les avis, points de vue, impressions de tous les métropolitains. Le fonctionnement de la métropole, son inscription dans le cadre de la mondialisation sont des points essentiels pour comprendre les choix politiques d'aménagement et l'évolution de l'environnement urbain. Au travers d'un transfert



"La métropole, mais qu'est-ce donc?" Rudy Guedj

de savoir vers les habitants, d'un éclairage sur les enjeux du développement urbain, nous espérons qu'il aidera les habitants à mieux comprendre leur place dans la société et à participer à la construction sociale de la métropole.

Maël Meralli-Ballou, urbaniste.

Pour en savoir plus :
<http://echosdemetropole.caue69.fr>
 Contact : m.meralli@caue69.fr

ACTUALITÉ CAUE

CAUE, réforme territoriale et métropolisation

L'assemblée générale de la Fédération des CAUE

Temps fort du rassemblement des CAUE présents dans 90 départements en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, cette assemblée « Cru 2010 » a été une réussite. 103 personnes avaient rejoint le parvis de la Défense à Paris, ce 28 mai 2010 dont 31 présidents ou administrateurs élus de CAUE. Cette participation assez exceptionnelle s'est traduite aussi dans le nombre de CAUE représentés. 55 CAUE venus réfléchir à la place qu'ils devront prendre dans un proche avenir et débattre autour du « projet de réforme des collectivités territoriales » avec Michel Verpeaux, membre du comité « Balladur », et professeur de droit public à l'Univer-

sité Paris-1 (Panthéon-Sorbonne), avec Philippe Laurent maire de Sceaux, conseiller général et président du CAUE des Hauts-de-Seine, auteur de l'ouvrage « Décentralisation : en finir avec les idées reçues ! » (2009) et Jean Dumonteil, directeur de La Lettre du Secteur public.

Ce cadrage institutionnel n'a pas évincé les questions de fonds qui se posent en particulier sur le dialogue urbain/rural qui interroge particulièrement les actions des CAUE. Ainsi une représentante de la DATAR a rappelé le contexte de l'évolution de ces territoires, les CAUE d'Île de France ont présenté le contexte de la région capitale dans lequel ils évoluent. Paul Delorme, président du CAUE du

Rhône et Catherine Grandin Maurin ont été invités à présenter le Rhône comme un exemple de nouveaux rapports ville-campagne, marqués par une planification dynamique d'Inter-Scot et une politique régionale de Projets Stratégiques Agricoles et de Développement Rural (PSADER) conjugués à la politique départementale de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PENAP), au sein de la métropolisation lyonnaise ; conjugaison d'efforts et de mobilisation qui sont apparus exemplaires à l'auditoire. Les vieux débats CAUE des villes/CAUE des champs semblent bien loin.....

Catherine Grandin-Maurin, directrice.



La tour Chaptal, Angers. Photo Atelier Castro Denissof Casti

Les tours en débat, cycle de deux conférences organisé par le CAUE du Rhône en partenariat avec la Bibliothèque municipale de Lyon s'est déroulé en mars 2010 à la Bibliothèque de la Part-Dieu. Retour et impressions de deux auditeurs présents les 4 et 18 mars.

Habiter le ciel par Roland Castro, architecte - urbaniste

Roland Castro réinvente le bonheur d'habiter dans une tour. À travers ses exemples de réhabilitation ou de construction, il évoque cet intensificateur urbain que peut être la tour, à condition de la mettre en scène (contre l'urbanisme de prospects), et de la féminiser (contre un symbole de puissance mâle érigé). Il travaille le pied de la tour puis l'affine vers le ciel; l'espace public devient vertical, les jardins sont suspendus; il superpose les maisons, les usages, les fonctions. R. Castro nous interpelle, redoutant un assèchement de la pensée si l'application stricte de normes (HQE et autres) devait se faire au détriment de la composition architecturale et urbaine, qui doit être équilibrée, humaniste, cohérente aux différentes échelles du quartier, de la ville; pour lui, seul le beau est durable, et devient patrimoine commun. Chez R. Castro, la haute qualité architecturale et environnementale n'est pas qu'un concept, mais une pédagogie participative mobilisant élus, architectes, habitants. Nous le retrouvons vingt-cinq ans plus tard, toujours fidèle à l'esprit de Banlieues 89.

Christine Servillat

Coordinatrice territoriale secteur nord
Grand Lyon, Communauté Urbaine
Chef de projets Banlieues 89 Mermoz et
États-Unis Lyon (8^e) (1985-89)



Tour Oxygène, Lyon, Arte Charpentier Architectes.
Photo Arte Charpentier Architectes

Les tours : le grand défi de la construction et de l'aménagement durable par Jean-Marie Charpentier et Antonio Frausto

Je suis venu avec une certaine curiosité écouter Jean-Marie Charpentier et Antonio Frausto de l'agence Arte Charpentier parler de la réalisation de la tour Oxygène, dernier épisode des différents projets pour le lot R, jouxtant le centre commercial de la Part-Dieu (17 tentatives environ m'a-t-on dit...). Le moment passé en leur compagnie fut agréable car ils s'expriment, à mon sens, avec justesse et aussi finalement en modestie, malgré l'échelle impressionnante de certaines réalisations en Chine, à Shanghai en particulier (opéra et rue piétonne).

À propos du développement durable dans la tour Oxygène, et aussi dans la tour Elithis à Dijon, l'approche de Jean-Marie Charpentier apparaît être avant tout orientée vers des solutions qui ne soient pas trop complexes à mettre en œuvre, à l'échelle de ce type de bâtiments.

Ils ont largement évoqué, à plusieurs reprises, l'importance de l'adhésion et de la participation quotidienne et sincère des usagers par leurs modes futurs de fonctionnement pour compléter efficacement les choix architecturaux, dans une démarche d'aménagement durable.

Ils nous ont enfin invités, à regarder la tour Oxygène, comme un signe urbain, et pas seulement depuis le parvis, en prenant le temps de s'arrêter, pour lui trouver une certaine richesse de formes, car en effet, on gagne toujours en architecture, comme j'aime à le souligner, à aller voir ce qui se passe derrière l'image.

Olivier Cartallier, enseignant en
architecture à l'ENSAL
et en arts appliqués à la SEPR, à Lyon.

Disponibles au centre de documentation

La rénovation écologique. Principes fondamentaux. Exemples de mise en œuvre

Pierre Lévy, Editions Terre vivante, 2010

L'auteur, architecte spécialisé dans la réhabilitation écologique, présente les démarches préalables à un projet de rénovation: diagnostic du bâtiment, dispositions légales, choix d'un label de performance énergétique, avant d'aborder en détail (croquis, sites ressources) les principes fondamentaux: existants, ensoleillement, choix des matériaux, isolation, énergies renouvelables... Puis il analyse et commente 15 exemples de mise en œuvre représentatifs de la diversité des situations rencontrées.



50 projets d'architecture en bois. Détails de construction

Virginia MacLeod, Eyrolles, 2010

Ouvrage consacré aux structures internes de réalisations en bois qui illustrent la créativité et les performances liées au matériau bois, désormais applicables à tous les types d'édifices: habitat, équipements publics, bâtiments agricoles, bureaux... avec plans de masse, coupes et schémas de détails richement légendés.



Crèches, écoles et lycées. Nouvelles tendances architecturales

Éditions Place des Victoires, 2008

Trente réalisations récentes d'architectes du monde entier, du jardin d'enfants au lycée, conçues pour stimuler l'apprentissage des élèves tout en garantissant confort et sécurité.



Vingt siècles d'architecture à Lyon des aqueducs romains au quartier de la Confluence

Jacques Beaufort, Jean-Pierre

Huguet éditeur, 2009

Après deux volumes au format poche consacrés à l'architecture à Lyon, parus en 1998 et 2001, l'auteur nous livre un ouvrage entièrement refondu et abondamment illustré sur cette histoire lyonnaise, de l'antiquité au XXI^e siècle, riche à toute époque, ponctuée par les figures les plus marquantes d'architectes et de bâtiments et qui fait la part belle aux audaces architecturales de l'avenir avec le projet de la Confluence.



Natures intermédiaires. Les paysages de Michel Desvigne

Éditions Birkhäuser, 2009

Eminent paysagiste français, Michel Desvigne livre à travers une sélection de projets les éléments clés de son travail, basé sur les processus de transformation. Que ce soit à l'échelle d'infrastructures naturelles, de territoires urbains, de parcs publics, il insuffle à ses paysages une capacité de croissance, de transformation et d'adaptation au temps.



PARCOURS



¹ «En haut de la rue Saint-Vincent
Un poète et une inconnue
S'aimèrent l'espace d'un instant
Mais il ne l'a jamais revue....
Les escaliers de la butte sont durs aux miséreux
Les ailes des moulins protègent les amoureux...»

La Complainte de la butte chanson française écrite par Jean Renoir pour les paroles, et Georges Van Parys pour la musique, pour le film de Jean Renoir « French Cancan » (1955)

Grand soleil, performance et succès

Récit scénographique chorégraphique et plastique qui a fait la joie de près de 400 personnes ce vendredi 4 et samedi 5 juin, du Fort Saint-Jean, au quai de Saône.

Malgré la chaleur surprenante de ce début juin (les brumisateurs ont fonctionné à plein régime) une grande convivialité s'est établie entre les étudiants danseurs et musiciens du CNSMD de Lyon, les étudiants architectes de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, les cinéastes de l'école StudioM et le public, des plus jeunes scolaires aux séniors. Grâce à une convention entre le CNSMD, l'ENSAL et le CAUE du Rhône, cette expérience fait figure de laboratoire de la transformation du paysage et de quelle façon chacun peut s'approprier celui-ci, par l'expérience qu'il va y vivre. Beaucoup nous ont confié qu'ils n'avaient jamais pris le petit escalier de la Butte, peut-être marqué de l'empreinte des miséreux par la célèbre chanson¹, étonnés des installations dans l'espace de « ces fenêtres à voir » ce paysage si florentin des rives de la Saône qui embellit, à chaque nouveau printemps.

Mouvement, temps et espaces recomposés, comme sur le perron des Greniers d'Abondance transformés en vaisseau dérivant dans la tempête; instant magique de l'homme seul qui joue pour la boucle toute entière de la Saône, une ode à ce qui ne sera jamais plus comme à cet instant et que le public cherche des yeux, tant le son cache le petit personnage, sur la rive opposée; autant de stations, de plans étudiés pendant toute une année.

Saluons donc cette performance d'une équipe de jeunes artistes et architectes conduite par des enseignants fortement impliqués dans une pédagogie « hors les murs » pour le bonheur d'un public chaleureux visiblement conquis.

Et pour le CAUE c'est un encouragement à poursuivre ses « mariages » pour faire parler architecture et environnement autrement que dans les livres.

JARDINS

Jardins, arts et artistes le cahier des jardins rhône-alpes n°6

Le thème de ce 6^e cahier des jardins, est « arts, artistes et jardins » comme une œuvre d'art en mouvement, en constante évolution au fil des saisons et du temps. Le jardin n'est pas l'exclusivité du jardinier, du paysagiste, du concepteur aménageur. Il est aussi un lieu d'expressions artistiques et d'installations plastiques. Ce cahier fera découvrir quelques formes de relations entre art et jardin dans notre région : sculptures judicieusement composées avec un jardin, imbrication du végétal avec fer et métal, projets culturels dans des théâtres de verdure, aménagements subtils à partir de la structure de végétaux, contraste entre art du graffiti et espace naturel dans un paysage urbain, interventions du design dans le jardin, jardins de friche à la réalité très fugitive... La mémoire nous rappellera comment dans certain département de montagne, les plus grands artistes ont été associés à la construction de stations de montagne faisant de celles-ci leur grand jardin d'inspiration. Ces réalisations sont portées par des communes, des associations, des institutions culturelles de la région. Source de plaisir esthétique, elles nous font découvrir la vivacité que peut induire la rencontre de l'artiste avec un environnement naturel.



Jardins,
Arts et Artistes
Le cahier des jardins
Rhône-Alpes n°6
32 pages en couleurs
et noir et blanc
29 x 15 cm
Édition URCAUE
Rhône-Alpes
mai 2010 - 5€
ISBN 978-2-
9536708-0-6

RESSOURCES

à consulter

<http://www.maisonscontemporaines.com>
Pour suivre la 10^e édition des Journées d'Architectures à vivre, les week-ends du 11 au 13 juin et du 18 au 20 juin 2010, journées organisées par l'association 123 architecte et le magazine Architectures à vivre afin de sensibiliser à la qualité architecturale par le biais de visites de maisons et d'appartements d'architectes partout en France.

<http://architopik.lemoniteur.fr>
Base de données communautaire de l'architecture contemporaine lancée en partenariat par le Pavillon de l'Arsenal et le Groupe Moniteur. Ce nouveau lieu virtuel où architectes et maîtres d'ouvrage peuvent exposer leurs réalisations en cours ou achevées a vocation à refléter toute l'architecture contemporaine sans distinction de style et d'écriture, de taille, de programme ou de matériau.

<http://www.accessibilite-batiment.fr>
Site conçu par les ministères en charge de la construction (Ministère du Logement et MEEDDAT) en vue d'aider les professionnels dans l'application de la réglementation en matière d'accessibilité des ERP, bâtiments d'habitation collectifs et maisons individuelles neufs. Il centralise tous les textes techniques (législatifs, réglementaires et d'accompagnement) et propose des réponses aux questions récurrentes, validées par les services des ministères concernés. Une version du logiciel Loqacce Cité du CSTB est également accessible en ligne.

<http://www.dicobatonline.fr>
Référence des professionnels en matière de vocabulaire du bâtiment et de l'architecture, le Dicobat est désormais consultable en ligne. Une interface de recherche permet une consultation avec recherche alphabétique, thématique ou libre, une navigation transversale et un accès aux illustrations ainsi qu'une traduction français-anglais.

6bis, quai Saint-Vincent - juillet 2010 - n°53
Lettre du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône.

Directeur de la publication :
Paul Delorme,
vice-président du Conseil général
du Rhône, président du CAUE du Rhône.

Rédactrice en chef :
Catherine Grandin-Maurin,
directrice du CAUE du Rhône.

Comité de rédaction :
Jean-Paul Brochet, Nathalie Colonge,
Philippe Dufieux, Jocelyne Durand-Vallet,
Catherine Grandin-Maurin, Delphine Lavy,
Christian Le Dain, Jacques Sordaillet.

Ont contribué à ce numéro :
Olivier Cartallier, Ludovic Ghirardi, Mireille Lemahieu, Maël Merali-Ballou, Raphaël Morel, Christine Servillat, Peter Wendling.

Maquette et mise en page : Créée, CAUE
Imprimerie : IDMM
Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : juillet 2010
N° ISSN : 1621-210X
Trimestriel - 1 500 ex. - Gratuit.

6bis, quai Saint-Vincent - 69001 Lyon
Tél. 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59
E-mail : caue69@caue69.fr
Site : www.caue69.fr

INFO / www.grandprixarchitecture.caue69.fr

À partir du 26 juillet 2010, votez pour la réalisation de votre choix parmi celles sélectionnées. Ce Prix du public ainsi que les autres Prix de la session 2010 du Grand Prix de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône seront dévoilés en novembre 2010 lors de la cérémonie de remise des prix.

